

Annexe n° : Liste des installations techniques principales de l'EPML**1. Description des principales installations techniques**

La liste des installations concernées par le présent marché à titre indicatif est la suivante :

- 1 poste de livraison EDF 20KV (équipement sensible),
- 1 poste de livraison Groupes Electrogènes 20KV (équipement sensible),
- 1 poste de livraison EDF 20KV dans le jardin des Tuileries 20 KV (équipement sensible),
- 1 poste de livraison EDF 20KV dans les Doutes de Saint Germain de l'Auxerrois,
- 16 postes haute tension (équipement sensible),
- 47 transformateurs HT/BT (équipement sensible),
- 132 cellules de 20KV (équipement sensible),
- 53 Tableaux généraux basse tension (TGBT) (équipement sensible),
- 1 point de livraison Basse Tension de EDF – Tarif jaune,
- 18 points de livraison Basse Tension de EDF – Tarif bleu,
- 67 colonnes montantes de distribution basse tension,
- 613 armoires ou coffrets électriques,
- 38 alimentations statiques sans interruption (ASI) (équipement sensible),
- 22 chargeurs 24 et 48V (équipement sensible),
- 2 armoires électriques et les câbles associés situés dans les locaux de Fraîcheur de Paris comprenant un automate (équipement sensible),
- 8 rectiphases pour la compensation des cosinus,
- 17 automates inverseurs de sources HTA/BT avec leur système de communication et leurs ASI associés incluant une liaison informatique avec l'UCAD pour l'échange d'information (équipement sensible),
- 201 sèche-mains électriques,
- 52 706 points lumineux - avec leur luminaire associé et leur support - pour les installations d'éclairage intérieur,
- 4 329 points lumineux - avec leur luminaire associé et leur support - pour les installations d'éclairage situés à l'extérieur des bâtiments : façades, péristyles, passages, porches, fossés, etc...
- L'éclairage public du jardin des Tuileries et ses armoires,
- 54 bornes ou points de connexion électriques pour des manifestations dans les bâtiments de l'EPML et le jardin des Tuileries,
- 514 balises/radiophares (audio guide),
- Etc..

Cette liste des installations mentionnées n'est pas une liste exhaustive des installations électriques de l'EPML, certaines installations sont donc estimées comme par exemple, le nombre de luminaires et de points lumineux pour l'éclairage situés à l'intérieur des bâtiments fait l'objet d'une estimation. De même, les installations concernant la partie courants faibles n'est pas décrite.

2. Régime de neutre

Le régime général de neutre de l'EPML est le régime IT.

En aval de certains onduleurs et/ou transformateurs, le régime de neutre est en TN.

Les installations sont en régime de neutre TT en aval des points de livraison EDF – basse et haute tension.